

CÉRÉMONIE DES VŒUX DE SYNERGIE-OFFICIERS 27 JANVIER 2020 DISCOURS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Je souhaite vous adresser à tous mes vœux de bonheur et de santé pour vous même et vos familles.

Ces vœux vont également à **SYNERGIE-OFFICIERS**, à tous ceux qui constituent sa richesse humaine : adhérents, militants, délégués, à tous nos sympathisants et amis.

Meilleurs vœux à vous, Monsieur le Ministre.

Je suis très heureux de vous accueillir pour cette traditionnelle cérémonie. Pour nous c'est avant tout un moment de convivialité.

Cette année a été particulièrement éprouvante pour la Police et les policiers. Vous me savez profondément attaché à la défense des policiers avec enthousiasme et peut être parfois avec un certain excès.

Depuis plus d'un an nos collègues sont engagés, en plus des missions quotidiennes et des situations conjoncturelles de tension (pression migratoire, violences urbaines...). Le pays a par ailleurs sombré dans un climat insurrectionnel attisé par une minorité politique qui pense obtenir par la rue ce que les urnes lui refusent.

Les pseudos violences policières sont le produit d'une campagne subversive sur les réseaux sociaux et des médias dits alternatifs, c'est-à-dire composés de militants nantis d'une carte de presse et dont l'activité s'apparente plus à la coprophagie qu'au journalisme. Ce terme dans la plus pure tradition de l'Agit'prop est une avanie. Il y a une violence dont l'Etat détient le monopole ainsi que celui de la coercition. Soit ces violences sont légitimes, soit elles ne le sont pas. C'est à la justice d'en décider, pas au pilori médiatique.

Le mouvement des « gilets jaunes » est aujourd'hui phagocyté par des mouvances interlopes avec pour dénominateurs communs : rejet de la République, haine de ses représentants, médiocratie et nihilisme mortifère. Des policiers ont été agressés, roués de coups, lynchés, livrés à la vindicte. C'est inadmissible dans un Etat de droit. Je me dois de vous faire part de l'amertume des policiers au regard de certaines déclarations et notamment celle du président de la République. 10 000 policiers ont été blessés en 2019.

Pléthore sont harcelés et menacés chez eux par la conjonction de deux facteurs : l'impunité judiciaire qui explique en grande partie l'explosion des chiffres de la délinquance et le vent nauséabond distillé par la fable des réseaux sociaux sur la base de Vidéos partielles, partiales et parcellaires. Certains s'en sont fait une rente morale et d'autres une rente sonnante et trébuchante.

Les policiers attendent du soutien, ils ont celui de la majorité des français, pas de la fébrilité du politique à cause d'un traitement médiatique asymétrique qui nous est défavorable... même si les mauvais gestes doivent évidemment être sanctionnés tant ils abîment notre institution.

Depuis plusieurs années nous dénonçons la violence banalisée à notre rencontre et l'augmentation exponentielle du nombre de nos blessés qui attestent de l'ensauvagement de la société et de la montée des radicalités.

Nous avons été fêtés après Charlie Hebdo. Nous avons payé un lourd tribut : nous sommes en première ligne contre le terrorisme. Ceux qui haïssent la France et ses valeurs nous ont prioritairement dans leur viseur.

Nous avons sauvé la République. Sans nous, c'est la barbarie et l'arbitraire qui s'installent en un temps record. Attention à ne pas substituer la ferveur de l'engagement à l'acrimonie et au sentiment d'être livrés aux chiens... pour paraphraser François Mitterrand.

A ces occasions, mais pas seulement, vous avez pu mesurer l'exceptionnel engagement des officiers de la police nationale dont beaucoup sont éreintés.

Synergie-Officiers demeure la locomotive en termes d'ambition pour les officiers : catégorie A, statut de cadre, protocole de 2016... ce sont nos revendications qui ont abouti à chaque fois.

Vous connaissez ces revendications car elles sont itératives et cohérentes : abandon des tâches indues, coproduction de sécurité avec les PM et la sécurité privée, allègement et oralisation de la procédure, refonte de l'organisation territoriale, numérisation, forfaitisation des délits de masse situés au bas du spectre infractionnel, rétablissement de l'autorité de l'Etat qui passe par une réponse pénale ferme et certaine.

C'est pourquoi nous demandons une nouvelle LOPPSI, que vous appelez désormais de vos vœux, mais qui doit s'adosser à une doctrine claire et une prospective globale. C'est le sens du livre Blanc qui est en cours sous l'égide d'Isabelle EPAILLARD et nous y participons avec enthousiasme. Nous sommes favorables à certains changements de paradigme comme la zonalisation et une organisation par filières, mais aussi soucieux de ne pas abîmer ce qui fonctionne. Je pense bien sûr à la PP dont nous soutenons la spécificité parce que c'est une machine performante qui a vocation à essaimer et pas l'inverse. Avec Didier LALLEMENT nous sommes dans le même camp !

Ces Officiers dont les missions d'animation, de commandement et de conception en fond un rouage essentiel de la police ont vu leur régime de travail chamboulé à cause d'un recours européen dont nous ne sommes pas à l'origine et que nous n'avons pas demandé.

Si l'identification du temps de travail est désormais obligatoire pour les gardiens, officiers et commissaires, elle constitue aussi une garantie contre les abus et contre les risques psycho-sociaux.

Ces nouvelles règles devaient consacrer le principe posé par la latitude opérationnelle de la maîtrise du temps de travail par l'officier lui-même. Dans les textes que nous avons négociés sous votre impulsion et ratifiés en CTM elle l'amplifie même en lui offrant un socle de garantie irréductible exonéré des vapeurs de la hiérarchie. Ce devait être un pas de plus vers l'autonomie.

Comme trop souvent, ce texte a été tordu et adultéré par une camarilla qui pense pouvoir faire ce qu'elle veut d'une institution dont son sens de l'appropriation vire à la cleptomanie et se mesure à se comparer la taille... de la voiture de service ! En clair, une partie de votre administration se moque éperdument de vos instructions et de votre autorité. Jamais il n'a été question que les officiers badgent en temps réel 4 fois par jour. JAMAIS.

Selon les textes signés sous votre égide, ils peuvent identifier leur temps de travail a posteriori au bout de plusieurs jours, ce qui s'inscrit dans la réalité de leurs contingences opérationnelles quotidiennes.

Nous avons donné comme mot d'ordre de ne pas badger et nous désignons clairement les coupables : ceux, la bave aux lèvres, que l'exhaussement des officiers insupporte.

Je vous demande donc de remédier à cette escroquerie faite sur votre dos et qui contribue à fissurer la confiance entre ceux qui servent la Police et ceux qui se servent.

Autre motif d'insatisfaction, les retraites. Suite au mouvement initié par l'intersyndicale, vous avez pris un certain nombre d'engagements que nous avons appréciés. Néanmoins, les annonces du PR en faveur des militaires-les vrais- (qu'ils ont depuis rejetées) bénéficiant par ricochet à nos camarades de la Gendarmerie ont été une véritable douche froide. Vous avez dit ne pas vouloir jouer au jeu des 7 erreurs avec la Gendarmerie.

Nous nous préférons le jeu des 7 familles. En vous rappelant que la famille police traite les 3/4 de la délinquance et des GAV dans les quartiers les plus sensibles. Le statut militaire des gendarmes est un écran de fumée et la creuse n'est pas le Sahel... Vous nous avez écrit jeudi pour apporter des éclaircissements et nous ne manquerons pas de nous revoir car il reste des points abscons.

Enfin, les lignes directrices de gestion remplaceront bientôt les CAP pour la mobilité et les promotions. Ainsi la dernière CAP de l'Histoire se tiendra cette année. L'indispensable dialogue social se fera toujours entre les OS et l'Administration mais dans d'autres cadres. Il doit se perpétuer car vous savez mieux que personne son importance dans une institution toujours sur le fil du rasoir et dont la nature même est consubstantielle aux libertés publiques et individuelles. Sa gestion ne peut confiner à l'arbitraire, au népotisme, aux magouilles, copinages ou réseaux formels et informels.

Le nombre de sièges en défunte CAP ne compte plus, c'est désormais la représentativité confédérale au Comité Technique Ministériel qui définit l'importance des OS et Synergie-Officiers avec la CFE/CGC qui y est largement majoritaire pendant que d'autres sont en train de disparaître. Ce nouvel équilibre est désormais le seul critère pris en compte par l'Administration pour savoir qui pèse quoi et quels sont les interlocuteurs privilégiés.

Après le long et fastidieux travail de nomenclature qui nous a enfin permis d'arriver à un résultat satisfaisant que nous considérons comme intermédiaire tant nous nous battons pour une déflation plus accentuée. Nous devons encore remettre sur le métier le chantier de la clause de revoyure :

- Raccourcissement de l'échéancier de la grille A type du corps de commandement
- *Généralisation des IRP chefs de service pour tous les officiers et attribution de l'art 10.*
- La sanctuarisation par triennal des ratios pro/pro pour arriver rapidement à une structure 40/40/20.

Ce processus passe par des recrutements maîtrisés et non estimés au doigt mouillé. Nous voulons comme les commissaires un numerus clausus qui soit défini annuellement en adéquation avec les départs en retraite. Pour nous c'est la clé de voûte de l'exhaussement du corps de commandement.

Les résistances sont fortes car ce dossier est antagoniste avec d'autres intérêts catégoriels mais ce sujet est fondamental. La farce pitoyable des postes de commissaires vacants devant être transférés aux officiers depuis 4 ans en est l'exemple. Pourtant le protocole du 11 avril 2016 qui nous positionne clairement au niveau statutaire, indiciaire et fonctionnel en chevauchement avec les commissaires de Police, atteste de ce nouveau positionnement.

La sécurité est la première des libertés. Pour l'assurer, des hommes et des femmes de tous grades s'engagent chaque jour avec dévouement et abnégation au service de nos concitoyens y compris et surtout les plus vulnérables.

C'est un engagement qui doit trouver du sens et raisonner dans le cœur de nos collègues. Car son prix va jusqu'au sang. J'ai une pensée pour nos collègues tués en service, blessés ou qui ont mis fin à leur jour et bien évidemment à leurs familles.

Le principal sentiment qui habite les policiers français depuis 20 ans est celui de la déréliction dont vous êtes l'héritier, pas le responsable. Ce malaise vous avez pu le mesurer lors de la manifestation du 2 octobre qui a rassemblé 28 000 policiers. Un Etat dont le régalien est peu à peu devenu l'angle mort et n'apporte aucune réponse pénale satisfaisante au sens du devoir de ses agents ne doit pas s'étonner de sa perte d'autorité sur des pans entiers de son territoire et notamment dans les territoires perdus de la République.

Nous attendons une rupture et nous avons confiance en votre réalisme et votre volonté de changer les choses.

Synergie-Officiers portera avec force et vigueur ces revendications sans jamais faiblir. Vous pouvez compter sur nous pour vous dire les choses, sans faiblesse mais dans l'intérêt conjugué des policiers, de notre maison commune et d'une plus grande efficacité du service public de la sécurité.

BONNE ANNEE !